

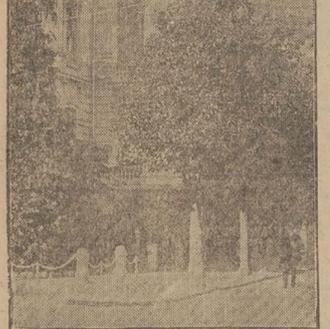
Une lettre de Berlin montre les succès réels de l'Allemagne

Au moment où nos diplomates s'efforcent d'organiser la paix, notre correspondant spécial à Berlin nous envoie cette lettre où il nous montre comment l'Allemagne, sans souci des traités, s'occupe d'organiser la guerre.

Le traité de Versailles a imposé à l'Allemagne la réduction de toutes ses forces armées à cent mille hommes (Reichswehr). L'article 160 prévoit sept divisions d'infanterie et trois de cavalerie au maximum, le tout recevant l'impulsion de deux états-majors de corps d'armée, le grand état-major allemand étant radicalement supprimé.

L'article 177 interdit formellement toute préparation militaire dans les écoles, sociétés, universités, etc. L'emploi des gaz asphyxiants est proscrit (art. 171). Le tableau n° 2 ne prévoit comme artillerie que des pièces de 77 et des obusiers de 105, à l'exclusion de toute artillerie lourde.

Les forces militaires navales ne devront comporter aucune aviation (art. 198). En fait, dès 1920, et grâce à la faiblesse des alliés, ces effectifs se trouvaient augmentés de véritables troupes camouflées en milice ou en soi-disant police de sûreté (Schutz Polizei, communément Schupo).



Le palais de Justice de Locarno où se tient la Conférence

Il n'est pas hasardeux de dire que jusqu'à ces derniers temps, l'Allemagne disposait d'une armée permanente de 300.000 militaires de carrière parfaitement armés et équipés.

Le gouvernement de Berlin vient d'affirmer publiquement que se rendant aux invitations pressantes des puissances ennemies, il avait réduit ses forces de police à 30.000 soldats (Reichswehr non compris). Il est évident que les militaires licenciés ne seront plus casernés. En réalité, ils conserveront leurs armes et leur organisation, et se tiendront prêts à marcher au premier signal.

Quoi qu'il en soit, même dès 1920, le noyau des troupes excellentes dont disposent nos ennemis aurait été à même, pour peu qu'il fut renforcé de quelques bandes de partisans, de nous créer de sérieuses difficultés. Que serait-il arrivé, lors de la lutte soutenue par la Pologne contre les Bolcheviques, si les troupes russes étaient parvenues à opérer leur jonction avec cette Reichswehr ?

Nous allons examiner le travail souterrain mené depuis cette date pour reconstruire la force militaire allemande.

Disons tout de suite que l'état-major de Berlin (car, malgré sa suppression de principe imposé par le traité de Versailles, cet organe puissant existe toujours sous un autre nom) déclarait sans ambages ne pas vouloir se soumettre aux conditions imposées par la défaite.

Dès décembre 1921, dix fascicules paraissaient successivement pour tenir lieu de règlement. Ils prenaient pour base aux dires mêmes de leurs auteurs, les effectifs, l'armement et l'équipement d'une grande puissance moderne, et non pas seulement l'armée de 100.000 hommes formée en vertu du traité de paix.

Une instruction définitive datée du 26 octobre sanctionnait ce règlement provisoire. Ce document suggestif comportait des chapitres prévoyant nettement un combat, non seulement défensif, mais offensif, mené concurremment :

- Avec l'aide des chars ;
Avec l'aide des gaz asphyxiants ;
Avec l'appui de l'artillerie lourde ;
Moyens formellement interdits à la Reichswehr.

L'avenue est formelle. Pour les Allemands le traité de Versailles de 1922 était déjà lettre morte.

Voyons comment nos ennemis se sont employés et s'emploieront par la suite à atteindre à leurs buts : La préparation d'une armée aussi puissante qu'en 1914.

Tout de suite, la mauvaise volonté, la duplicité du gouvernement, contrecarrent nettement l'action des missions de contrôle.

Il fut avéré que clandestinement, non seulement des pièces d'armes détachées étaient fabriquées en Allemagne même, mais que de sérieux approvisionnements étaient commandés en Hollande, en Suède, en Russie Soviétique, etc. etc. pour être stockés dans l'attente d'un moment décisif.

Enfin, des usines furent agencées pour pouvoir, en quelques jours, transformer leur pacifique production en fourniture de guerre. C'est ainsi que nous savons que telle fabrique d'inoffensives machines à coudre a reçu l'ordre d'avoir à se tenir prête pour fournir mensuellement X fusils, X mitrailleurs.

Troupe — Le nombre des réservistes instruits diminue d'année en année. Prévoir leur remplacement par des jeunes

gens entraînés dans les écoles, les sociétés de tir, les patronages, etc. etc.

Cadres. — Militaires de la Reichswehr dont le moindre soldat reçoit l'instruction d'un chef de section. Périodes volontaires pour les jeunes gens susceptibles de devenir officiers de réserve. Pour l'état-major et les hauts grades, officiers de la Reichswehr.

Chaque compagnie de la Reichswehr est devenue la cellule d'un régime d'indus ; elle a conservé les archives, les trophées, les traditions. Aux jours de fête, elle reçoit les membres de la société régimentaire correspondante. Ces réunions sont véritablement des revues d'appel.

L'état-major allemand réorganisé comme il a été dit a pu prévoir dans l'espace et dans le temps, divers plans de mobilisation. L'ampleur des moyens croît avec la latitude laissée par les vainqueurs à ce travail souterrain. Le plan le plus modeste n'a pu prévoir d'abord qu'une action locale sur tel ou tel point de territoire (résistance à une prise de gages sur le Rhin), ou l'invasion sur un territoire contesté (Silesie, couloir de Dantzig, Autriche, etc.).

Par la suite, on envisageait une action de grande envergure, pouvant aller à l'est jusqu'à l'offensive contre la Pologne ou la Tchéco-Slovaquie et au sud jusqu'à l'ouest dans une offensive active, se transformant, en cas d'événement heureux, en contre-offensive.

Enfin, et au fur et à mesure de l'évacuation des territoires rhénans, l'action militaire reprendrait le caractère de 1914, avec ou sans variante. Soit que pendant les premiers jours on le premier mois, les troupes renforcées (Schupo, volontaires, etc.) se bornaient à résister pendant que s'achèverait l'équipement des arrières et la mobilisation générale, soit que cette mobilisation clandestine fût menée rapidement et de façon à porter le combat chez l'ennemi même.

Et voyez le merveilleux esprit d'adaptation qui a présidé non seulement à l'élaboration des plans de mobilisation et d'opérations, mais même à la préparation morale de la troupe, à son rôle en temps de guerre suivant que l'ouverture des hostilités est envisagée immédiatement ou à long terme.

Conflit immédiat. — Examen des moyens. — Le Reich ne dispose pas encore d'un matériel. Surtout, en raison des restrictions imposées par le traité de Versailles, il ne dispose que d'un matériel léger, en face d'une France ayant conservé son matériel lourd et puissant.

On éduquera la troupe dans le sens du combat rapide, du combat d'infanterie appuyé d'une artillerie légère de campagne. A cette troupe on inculquera le feu dans l'offensive, dans la guerre de position contre position, la seule qui, pendant encore quelques années soit permise à l'Allemagne. (Doctrine de Von Taysen).

Au besoin, on n'envisagera un mouvement offensif que contre des puissances secondaires : Pologne, Tchéco-Slovaquie, etc.

Conflit à échéance plus lointaine. — Clandestinement on préparera la réalisation d'un matériel plus puissant : grosse artillerie, tanks, avions. On instruira en cachette les spécialistes, on fera passer l'élite de la jeunesse dans les corps techniques permanents (périodes volontaires d'instruction dans la Reichswehr).

Opérations envisagées : défensive à l'ouest, offensive à l'est.

Conflit à très longue échéance. — On supposera, grâce à la faiblesse ou à la démission des ex-puissances ennemies la réalisation complète, dès la mobilisation des puissants moyens en matériel et en personnel. (Cadres fournis par l'armée permanente. Troupe composée de tous les hommes en état de porter les armes).

Alors, ce sera comme en 1914 : l'offensive foudroyante sur tous les fronts, le combat massif utilisant un matériel puissant et perfectionné. Et au lieu d'entretenir la troupe dans le sentiment de la seule guerre menée principalement par le fantassin, on fera répandre dans le pays pour lui donner confiance, l'assurance que l'Allemagne possède des moyens scientifiques colossaux, devant écraser l'adversaire.

(A suivre)

La Ligue des Chefs de Section continue son œuvre

Paris, 8 octobre. — On nous communique l'ordre du jour suivant :

Le comité directeur de la Ligue des Chefs de section et des soldats combattants, réuni le 7 octobre 1925, au cercle Hoche, sous la présidence de M. Binet-Valmer assisté de MM. Missoffe, Rivière, Vateau, de Franqueville, et le capitaine Ternisien, après avoir entendu l'exposé de son président, décide que les bureaux de la Ligue seront réinstallés au siège social, 17, rue Avenue Bonaparte, à partir du 15 octobre (permanence quotidienne, de 17 à 19 heures, sous le contrôle du capitaine Ternisien).

Il a affirmé sa volonté de poursuivre l'œuvre entreprise il y a six ans et que les événements des derniers mois rendent plus indispensable que jamais.

Le comité directeur fier du passé de la Ligue, assure son président Binet-Valmer de sa confiance et lui demande, ainsi qu'à tous les membres de la Ligue, de continuer la mission désintéressée à laquelle les chefs de section se sont voués jusqu'à ce jour en vertu de leurs camarades tombés pour le salut du pays.

LE CARDINAL DUBOIS A VERDUN

Verdun, 8 octobre. — Le cardinal Dubois archevêque de Paris, arrivé hier après-midi, a béni aujourd'hui la chapelle des Carmélites, nouvellement construite.

Puis, accompagné des évêques MM. Cholle et Ghisly, il a été reçu à l'hôtel de ville par la municipalité.

M. Scheiter, député-maire a souhaité la bienvenue à l'ancien évêque de Verdun, qui après avoir visité la salle des Décorations, s'est rendu sur les champs de batailles de Douaumont, pour glorifier les héros tombés à la défense de la ville.



LIRE EN PAGE 2 : Les grés du Petit-Massé, par M. Mohler. La vie sportive.

EN PAGE 3 : La correctionnelle de Nevers. La correctionnelle de Saint-Amand.

EN PAGE 4 : Les céréales d'automne, par G. Deschamps.

EN PAGE 5 : Les foires et marchés de la région.

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

COMPTES CHÈQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

VENDREDI

9

OCTOBRE 1925

Dix-septième année. - N° 6.069

Table with subscription rates: ABONNEMENTS: NÈVRE et limitr... 55.00 30.00 18.00; Autres départ... 60.00 32.00 17.00; Union postale... 100.00 52.00 28.00

TÉLÉPHONE : 2-47 & 2-43

PROPOS DU JOUR

La vache à lait rumine...

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur en chef, Si je vous déclare tout de suite que je suis la bonne bête par excellence, débarrasser et soulagé par un traitement aussi efficace que par votre habitude, bien que ma devise invariable demeure bien : « Me traire, c'est me soulager ! » vous aurez indubitablement reconnu l'éprouvant français.

Enfin, et au fur et à mesure de l'évacuation des territoires rhénans, l'action militaire reprendrait le caractère de 1914, avec ou sans variante.

Si cela ne cesse pas, je ne pourrai bientôt plus produire ce bon lait autour duquel les fonctionnaires de tous degrés se disputent et s'apitroient, et moi-même, mourant d'inanition, disparaîtrai tout simplement de la circulation.

En d'autres termes, si l'Etat veut compter sur ma production d'épargne, taillable et corvéable, il ne faut pas qu'il me dépouille plus longtemps de l'épargne, et me la rende impossible.

Jugez-en, l'épargne, l'épargne, l'épargne. Ma réputation est assise et universelle. Je place mon épargne en tous genres de valeurs qui me rémunèrent plus ou moins grossièrement. Je ne vois, croyez-le, aucun inconvénient à ce que l'Etat prélève un honnête pourcentage sur mon revenu puisque c'est sous sa tutelle que l'opère.

Mais s'il vous plaît de me laisser en paix, je ne puis que vous dire que j'ai de plus en plus de mal à me faire entendre, et que j'ai de plus en plus de mal à me faire entendre, et que j'ai de plus en plus de mal à me faire entendre.

Et voici les beaux résultats que cela me donne. Notez que les valeurs ci-dessous sont des valeurs absolument excellentes :

Table of electricity and utility rates: Paris Electricité de Paris: Coupon 166 66, Impôt 68 68; Net à toucher 97 98; Compagnie Electrique du Nord: Coupon 3, Impôt 1 90; Net à toucher 1 10; Compagnie française continentale d'Electricité: Coupon 30, Impôt 14 94; Net à toucher 15 02; Omnium Algérie-Tunisie: Coupon 125, Impôt 72 84; Net à toucher 52 16; Jeumont-Paris: Coupon 16 25, Impôt 14 25; Net à toucher 2 ; Sangha-Oubanghi: Coupon 7 50, Impôt 6 965; Net à toucher 0 535; Edison-paris: Coupon 10, Impôt 10; Net à toucher Zéro

Et vous croyez que je vais tirer le rideau là-dessus. Point : car les bisbetiques du système sont telles qu'un beau jour, par telle ou telle valeur, c'est moi qui finirai par être redevable à l'Etat.

A ce jeu singulier, non seulement je ne toucherais pas d'intérêts, mais je finirai par éprouver mon capital. Pas de peine d'épargner ! J'écrirais bien au ministre des Finances pour qu'il trouve une base d'impôt qui ne soit ni un illogisme, ni une injustice. Qu'en pensez-vous ?

Et j'ai répondu :

Mon cher Rumiant, écrivez toujours ! Ce que vous demandez est après tout à la compétence de ce monsieur.

Mais comme le monsieur ni son entourage n'ont bonne réputation, je crains bien que ça n'aboutisse pas ! Dès lors, si bonne bête que vous soyez, je comprends que vous envisagiez les grands moyens !

N'avez-vous pas, ô Rumiant, un coup de pied spécial qui a la réputation de jeter quatre fers en l'air, le polisson qui laque, exagérément les vaches, avec ou sans lait ?

Allez-y, lami, d'abord, ça sera un bon avertissement pour le monsieur et pour le monsieur ! Et si l'aventure, votre coup de pied lanquant par terre tout le système parlementaire, et si vous auriez, le crois, de grandes réussites sur notre terre et peut-être même dans le ciel.

Si la ma'honn'd'été était hannie du resto du monde...

Les Américains veulent « refaire » les Tchéco-Slovaques

Washington, 8 octobre. — Des difficultés surgissent sur la fixation du chiffre exact de la dette tchéco-slovaque envers les Etats-Unis.

Les Américains soutiennent que les Tchéco-Slovaques assurent que leur dette est inférieure à 100 millions de dollars.

La différence serait représentée par les sommes que dépendent les Etats-Unis pour rapatrier les légionnaires tchéco-slovaques de Sibirie.

L'ENTENTE CORDIALE... ANGLO-ALLEMANDE

Londres, 8 octobre. — Le ministre britannique de l'Hygiène vient de donner aux municipalités qui avaient pris l'engagement pendant la guerre de ne traiter aucune affaire avec les Allemands, le conseil de revenir sur cette décision.

LE BILAN N'EST PAS BRILLANT

Paris, 8 octobre. — Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une augmentation de 450 millions des nouvelles avances à l'Etat, une augmentation de 811.345.069 francs des billets en circulation. Par contre il accuse une diminution de 47.128.849 francs du portefeuille.

Notre cavalerie occupe la Mahakma d'Ain Zohra

Un de nos petits postes a résisté pendant soixante-dix jours à toutes les attaques ennemies

Fez, 8 octobre. — C'est à la suite d'une action de cavalerie menée par un général de division, et qui se déroulait depuis deux jours, que la Mahakma rifaine d'Ain Zohra important point d'eau, a pu être occupée. Voici le dispositif de cette brillante action. Une brigade partie le 6 octobre au matin d'Hassi Ouzenna, point de jonction avec les forces espagnoles à une soixantaine de kilomètres au nord de Guercif, a opéré en direction de l'ouest et occupé Zag ou elle fit sa jonction avec la cavalerie espagnole venue de l'ancien poste de Zyah, récupéré récemment par nos alliés. Elle continua son mouvement vers l'ouest, couverte sur le flanc droit par les troupes amies. En même temps, une deuxième brigade partie d'Hassi Mediam et interféchant sa marche vers le sud-est, s'empara d'Ain Zohra. Cette action de cavalerie était soutenue sur le flanc gauche par une colonne d'infanterie partie de Bel-Kacem, qui, après avoir atteint Mesguine, se dirigea vers le nord-est de Bel-Kacem, envoya en reconnaissance des éléments de cavalerie jusqu'à Hassassa, à 6 kilomètres au nord-est. Cette progression se fit assez rapidement, malgré de fortes pluies d'orage, en raison même de la nature particulière du terrain formé de rocaillies et qui fut peu détrempé.

Le mensurage paraitrait se retirer au fur et à mesure de l'avance de nos troupes. La progression réalisée pendant les deux dernières journées a été de plus de 20 kilomètres.

Elle constitue pour notre cavalerie, que les dispositifs de la guerre moderne, avait jusqu'ici relégué à un plan effacé, un brillant succès qui ne sera sans doute pas le dernier de cette campagne. On signale que nos partisans Tsouls, qui se sont avancés hier dans la vallée du Haut-Lehen, ont trouvé le terrain inoccupé.

L'héroïsme n'est pas mort

Voici le texte d'une citation à l'ordre de l'armée, susceptible de donner une idée de ce que furent les difficultés au début de la campagne :

Gauduchon, lieutenant au 2^e bataillon du 12^e tirailleurs coloniaux, chef du poste de Boughanous, tient depuis 70 jours, malgré les assauts ennemis répétés, l'ouvrage soumis au feu violent des assaillants, au jour le jour, puis encerclé. A sa mâle résistance et à son courage, l'ennemi a dû renoncer à sa tentative de rupture de la ligne de l'eau, maintenant intact le moral de sa garnison. Sa tâche terminée, a été blessé grièvement le 16 août, en dirigeant ses hommes au cours de la relève.

Les soumissions affinent

Fez, 8 octobre. — Suivant des renseignements de source privée, le mouvement de soumission provoqué par le succès de nos opérations dans le secteur de l'Est du front, va en s'amplifiant. Toutes les fractions des Guesnaïa appartenant aux zones française et espagnole, représentant environ 1500 familles, sont maintenant soumises ou en pourparlers en vue d'obtenir l'amn. La pacification du territoire des Guesnaïa, donne à nos troupes une grande liberté de mouvements vers Sidi Bou Rekka, nœud vital des communications vers Ajdir. Les renseignements que nous recueillons précisent même que la Mahakma rifaine de Sidi Bou Rekka a été attaquée par les Guesnaïa. Les Riffains qui l'occupaient durent s'enfuir, et cinq d'entre eux furent tués à coups de pioche, avant de pouvoir s'échapper.

La plus grande partie de la tribu des Metalsa a fait également sa soumission, c'est-à-dire deux sous-fractions de la zone espagnole, qui se sont réfugiées dans le massif de Guerraou, à l'ouest d'Oyas.

Chez les Branes, le mouvement de soumission continue à raison de plusieurs familles par jour. Actuellement on a dénombré 2.000 soumissions, soit la moitié de la tribu. Les fractions qui ont demandé l'amn sont, les Beni-Fégouiz, les Elaiya, les Traiba, et les Ouled Abou. La fraction des Beni Bou Kala, occupant la ligne de nos anciens postes, demeure en dissidence.

On signale que profitant de la soumission des Guesnaïa, une colonne partie de Bel-Kacem et opérant en liaison avec les contingents occupant le Djebel Barkane, marche en direction du Djebel Mahmoud, qui se trouve à mi-chemin de Sidi Bou Rekka.

Un télégramme du maréchal Lyauté à l'Académie Française

Paris, 8 octobre. — Le maréchal Lyauté a fait parvenir à l'Académie Française le télégramme suivant :

Je suis profondément touché du témoignage que veut bien m'adresser les confrères de l'Académie Française, dans des termes qui m'honorent grandement à un moment où j'ai ressenti particulièrement le prix, je vous demande d'être l'interprète de ma gratitude émue.

Le concierge avait tué son voisin d'un coup de pelle

Paris, 8 octobre. — M. Nicollot, juge d'instruction, a interrogé aujourd'hui, en présence de M. Campinchi et de M. Monneville, Eugène Laborde, gardien de garage, 18, rue d'Orléans, à Neuilly, qui, le 13 juillet dernier, tua d'un coup de pelle son voisin, M. Reitter.

Le résultat des renseignements entendus qu'une violente discussion s'étant élevée entre Laborde et Mme Reitter, le 13 juillet, à 11 heures du soir, M. Reitter, la victime, était accouru pour protéger sa femme contre les brutalités du concierge trop irascible.

Cependant, celui-ci persiste à soutenir qu'il était en état de légitime défense.

LE SABOTAGE DES MONOPOLES

La Commission des finances refuse tout crédit pour recherches techniques

Paris, 8 octobre. — La commission des finances de la Chambre réunie sous la présidence de M. Ducos, a terminé ce matin l'examen du budget des finances rapporté par M. Deyris.

Elle a refusé les crédits demandés par le gouvernement pour la création à Bergerac, d'un institut technique de recherches sur la culture du tabac.

Elle s'est prononcée contre la vente des tabacs de luxe dans les grands magasins. La commission a examiné ensuite le budget des Colonies. Sur le rapport de M. Archimbaud, diverses réductions ont été opérées. Trois d'entre elles d'un million chacune, portent sur les frais de route du personnel militaire, sur les dépenses en vivres et en habillement de l'administration pénitentiaire.

Sur la proposition de M. Candace, une motion a été votée invitant le gouvernement à présenter chaque année un rapport spécial sur la situation financière, économique et sociale de chacune de nos colonies. Certains compressions ont été réalisées. A été supprimée notamment, l'augmentation de 850.000 francs proposée pour l'établissement thermal d'Aix-les-Bains.

La commission a instauré un long débat sur la question du chômage. Elle a décidé qu'une lettre serait adressée au ministre du travail pour lui demander quelles mesures elle a prises en ce qui concerne le chômage. Certaines compressions ont été réalisées. A été supprimée notamment, l'augmentation de 850.000 francs proposée pour l'établissement thermal d'Aix-les-Bains.

La commission a instauré un long débat sur la question du chômage. Elle a décidé qu'une lettre serait adressée au ministre du travail pour lui demander quelles mesures elle a prises en ce qui concerne le chômage. Certaines compressions ont été réalisées. A été supprimée notamment, l'augmentation de 850.000 francs proposée pour l'établissement thermal d'Aix-les-Bains.

La commission a instauré un long débat sur la question du chômage. Elle a décidé qu'une lettre serait adressée au ministre du travail pour lui demander quelles mesures elle a prises en ce qui concerne le chômage. Certaines compressions ont été réalisées. A été supprimée notamment, l'augmentation de 850.000 francs proposée pour l'établissement thermal d'Aix-les-Bains.

La commission a instauré un long débat sur la question du chômage. Elle a décidé qu'une lettre serait adressée au ministre du travail pour lui demander quelles mesures elle a prises en ce qui concerne le chômage. Certaines compressions ont été réalisées. A été supprimée notamment, l'augmentation de 850.000 francs proposée pour l'établissement thermal d'Aix-les-Bains.

LES REANAGEMENTS MINISTÉRIELS

M. Yvon DE LABOIS, qui serait désigné pour le portefeuille de l'Instruction publique.



M. Yvon DE LABOIS, qui serait désigné pour le portefeuille de l'Instruction publique.

EN MARGE DE LA LOI DU 7 MARS 1925

Les sociétés à responsabilité limitée

Par Joseph SAUBENS

Antérieurement au 7 mars 1925, il existait en France différents types de Sociétés commerciales ayant la forme soit de la Société en commandite simple ou par actions, soit de la Société en nom collectif, soit de l'Association en participation.

Comme ces formes de Sociétés ne répondaient qu'imparfaitement aux exigences et au développement du commerce et de l'industrie, cette lacune est comblée aujourd'hui par un autre type d'association que le législateur nous a donné, en instituant une loi vraiment nécessaire et si utile pour les besoins de nos temps modernes, nous avons nommé la Société de responsabilité limitée, instituée par la loi du 7 mars dernier.

Nous avons vu qu'il n'y avait autrefois que quatre types de Sociétés prévues par la législation française et il n'était pas rare que l'insuffisance de cette législation se manifestât tous les jours. Citons en effet cet exemple d'un chef d'établissement prospère voyant arriver la vieillesse, songe d'assurer pour l'avenir l'existence de son entreprise et dans ses héritiers directs, plusieurs sont frappés d'une interdiction absolue de faire du commerce, car ils sont fonctionnaires, avocats et officiers.

Si ce chef de famille n'a pris aucune disposition de son vivant, il arrivera qu'à sa disparition, le mort aura pour résultat de faire sortir l'affaire du patrimoine familial dont elle constituait la richesse. La liquidation alors s'imposera, si l'un des enfants, non frappé d'interdiction, n'a pas l'âge ni l'expérience, de gérer l'exploitation. Il faudra vendre et l'affaire sera perdue pour tous.

Au contraire, si le père a pris de son vivant des mesures nécessaires pour constituer un groupement tous les aspects de la nouvelle loi en vigueur, il y rentrera avec ses proches parents qui bénéficieront comme lui de la réputation de la maison et des dividendes partagés en fin d'exercice entre les membres de la même famille.

Voici donc le beau côté de la loi du 7 mars 1925, organisant les Sociétés à responsabilité limitée et cette nouvelle institution est apparue, surtout dans les milieux parlementaires, comme un moyen d'organisation rationnelle des industries possédées en famille.

Nombreux de législations étrangères avaient devancé la nôtre. En effet, en Allemagne,

LE MORT MYSTÉRIEUSE DU RENTIER DE CHAVILLE

M. Suet avait confié à l'un de ses voisins que la vie lui pesait

Versailles, 8 octobre. — L'enquête se poursuit au sujet de la mort mystérieuse du rentier de Chaville, M. Suet. A l'heure actuelle, on n'est encore fixé ni sur la valeur de l'hypothèque du suicide, ni sur la valeur de celle du crime. La gendarmerie a recueilli un témoignage intéressant, celui d'un débauché chez qui M. Suet avait pour habitude de se rendre le matin.

Le débauché déclara que souvent M. Suet l'entretenait de sa vie en ménage. Il lui avait dit qu'il n'était pas heureux et que l'idée d'aller à Malaby était pour lui un véritable ennui.

— S'il me faut quitter Chaville je deviendrai neurasthénique. D'ailleurs, je ne suis pas encore parti. Puis, quand cela n'ira plus, je ne serai pas embarrassé... Pour ce que la vie m'intéresse...

Comme on le voit M. Suet avait nettement manifesté l'intention de se suicider. On se demande si ce n'est pas par crainte de quitter Chaville qu'il préféra se donner la mort.

Sur le point d'être arrêté, un malfaiteur se bécota la cavaille

Rambouillet, 8 octobre. — Un dangereux malfaiteur, nommé Guinador, auteur de nombreux vols dans la région de Saint-Chéron, a été surpris dans une maison d'habitation au hameau de la Tuilerie, à Saint-Chéron.

Le garde-chasse aussitôt prévenu, voulut arrêter le malfaiteur, mais comme celui-ci ne voulait pas se rendre, il tira un coup de fusil dans sa direction et le blessa.

Au moment où Guinador allait être arrêté, il se suicida en se logeant une balle de revolver dans la tête. La mort a été instantanée.

Un important butin est découvert chez le cambrioleur

Versailles, 8 octobre. — Continuant leurs investigations au sujet des nombreux cambriolages commis par les deux bandits, Fournier et Savry, arrêtés hier à Paris, par la première brigade mobile, les policiers ont découvert que Savry avait un autre domicile, à Joinville-le-Pont, 8, rue d'Alval, où il demeurait sous le nom de Gourmet. Une perquisition opérée à son domicile, amena la découverte de nombreuses pièces d'étoffe, soieries, nécessaires de toilette, etc., provenant d'un magasin de nouveautés de Nemours.

D'autre part, l'enquête continue pour savoir si les deux bandits n'ont pas pris part à l'agression de Choisy-le-Roi. Les policiers ont pu établir que la nuit qui suivit l'agression, Savry était rentré très tard chez lui, rue d'Aboukir, et qu'il en était ressorti presque aussitôt, après avoir changé de vêtements. Ces deux cambrioleurs ont été mis à la disposition du parquet de Fontainebleau.

EN MARGE DE LA LOI DU 7 MARS 1925

Les sociétés à responsabilité limitée

ces légales d'un extrait des statuts et enregistrement du journal dans les trois mois de la publication. 6° Inscription au registre du commerce dans le mois de la constitution de la société.

La loi sur les sociétés à responsabilité limitée exige la rédaction d'un acte, qui peut être rédigé soit par devant notaire, soit sous seing privé.

Joseph SAUBENS, Commissaire aux comptes de Sociétés.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 8 octobre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 9 octobre :

Région Parisienne. — Temps assez beau. Vent de Nord-Est 6 à 10 mètres. Ciel très nuageux avec éclaircies.

Région du Centre. — Amalbonnais. Vent de Nord-Est 6 à 8 mètres. Ciel couvert, brumeux avec brume par places.

Région du Massif-Central. — Temps plus frais. Vent de Nord-Est 6 à 8 mètres. Ciel généralement couvert.

Observatoire de Bourges. — Température la plus basse de la nuit 6,4 du jour 19, hauteur barométrique 765,5.

Une bouteille d'acétylène éclate et met le feu à une usine

Un ouvrier est blessé

Blanc-Mesnil, 8 octobre. — Un violent incendie a éclaté à 15 heures dans un atelier de l'usine l'Acétyl qui se trouve à proximité du cimetière et dont les bureaux sont à Paris, rue Brunet.

Une bouteille d'acétylène en cours de chargement, ayant éclaté, l'ouvrier qui la manipulait fut légèrement blessé.

Fort heureusement, le personnel peu nombreux avait pu s'enfuir. Les pompiers de l'Aéro-Port et ceux du 34^e régiment d'aviation, furent bientôt sur les lieux.

Ce n'est qu'après trois heures d'efforts que le feu fut éteint. Les dégâts s'élevaient à plusieurs centaines de mille francs.

Où l'on voit les communistes forcés de faire acte de... patriotisme

Lorient, 8 octobre. — Le parti communiste avait organisé ce soir une troisième séance de propagande.

On ignore s'il s'agit d'un réel suicide ou d'une mystification. La police enquête.

Un adolescent met fin à ses jours

Chaumont, 8 octobre. — Pierre Toussaint, 18 ans, ouvrier demeurant à Marnaval, en proie à un profond désespoir, s'est suicidé dans la grange de la maison de ses parents en s'appuyant le canon d'un fusil de guerre américain sous le menton.

Une noce se termine tragiquement

Nantes, 8 octobre. — Une noce revenant dans plusieurs automobiles de Redon, où elle s'était fait photographier, lorsqu'à Saint-Nicolas-de-Redon, une des voitures capota par suite de l'éclatement d'un pneu.

Un Hara Kiri à la japonaise

Angoulême, 8 octobre. — Aux prises avec des embarras financiers, le sieur Donnat, 67 ans, s'est ouvert le ventre avec un rasoir.

MARCHE DE LYON-VAISE

Lyon, 8 octobre. Moutons, 331 ; renvoi, 0. Moutons de pays, de 1.100 à 1.200. Africains, de 1.000 à 1.100. Brebis, de 800 à 850 ; agneaux, de 1.200 à 1.300. Vente lente.

Dernière Heure

Deuxième édition — 5 heures du matin

LE « PACTE D'INSECURITE » A LOCARNO

M. Luther dément le « Berliner Tageblatt »

Mais il n'y a pas de fumée sans feu

Locarno, 8 octobre. — Ce matin, vers 10 h. 30, M. Stresemann est venu à l'hôtel de Locarno où logent les délégations française et britannique.

L'objet essentiel de cette entrevue a été sans doute la procédure qui sera adoptée par les délégués polonais et tchéco-slovaques dans leurs négociations avec l'Allemagne, touchant les traités d'arbitrage.

Un télégramme de l'agence Wolff, arrivé ce matin, a annoncé que le correspondant du « Berliner Tageblatt » à Locarno, rendant compte de l'entrevue qu'eut hier le chancelier Luther avec M. Briand, a écrit qu'au cours de l'entretien, avait été émise l'idée que la garantie par la France des traités d'arbitrage à conclure entre l'Allemagne, la Pologne et la Tchéco-Slovaquie pourrait être remplacée par une simple déclaration d'après laquelle les traités d'alliance entre ces puissances et la France ne seraient pas affectés par la conclusion du pacte de sécurité.

C'est après la démobilisation que M. Louis Devoucoux, chef d'escadron pendant la grande guerre où il gagna un quatrième galon et la rosette de la Légion d'honneur, eut l'idée de relever le Petit-Massé, complètement tombé à cette époque.

Créée en 1820, la fabrique du Petit-Massé a évolué considérablement : à la fabrique de poteries communes on adjoignit en 1832 une fabrique de potes en faïence, qui fut abandonnée après quelques années ; la partie de l'immeuble, lequel date de 1832, consacrée à cet usage, devint fabrique de poterie fine (vers 1850).

C'est celle des vases dont je viens de parler ; c'est celle aussi des poteries populaires, si gaies, si avenantes au décor bleu sur blanc qui ont tant de succès en Nivernais.

LES RENCONTRES DE RUGBY DU F. C. MOULINOIS

A MOULINS Sporting Club Montluonnais (1) contre Football Club Moulinois (2)

Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 13 h. 30 très précises, car le match de Coupe de France d'association doit commencer à 3 heures.

UN BATEAU EN FEU

La Rochelle, 8 octobre. — Au cours de la nuit, M. Jousseume, patron du yacht « A Diep va », amaré à la Tremblade, appartenant à M. Castillon du Perron, prenant pour de l'eau qui aurait pénétré à bord une nappe d'essence échappée des réservoirs, approcha une bougie allumée.

LE FEU AU THEATRE

Strasbourg, 8 octobre. — A 6 heures du matin, un incendie a éclaté au théâtre de l'Opéra municipal.

UN BEBE MEURT EBOULANTE

Nantes, 8 octobre. — A Rochelet, dans la commune de Saint-Herblain, une ménagère de Nantes, Mme Broussin, qui était venue chez des amis, venait de faire cuire du poisson au « court-bouillon », quand son enfant, le jeune Robert, âgé de 2 ans, la heurta.

UN AVION S'ABAT

Arlon, 8 octobre. — Un avion militaire français appartenant au 21^e régiment d'aviation de Nancy, est tombé vers minuit entre Habay-la-Neuve et Heinsch.

NOTRE REGION EN MORVAN Les Grès du Petit-Massé

L'exposition de la société artistique de la Nièvre nous révèle cette année une œuvre dans son plein épanouissement ; œuvre dont nous suivions l'évolution depuis quelques années avec une curiosité sympathique — avec aussi l'espoir le plus fervent et le plus tranquille.

Quelle jolie sensation de repos et de bien-être on éprouve en entrant dans la grande salle aux poutres robustes et patinées que piquent les notes claires des assiettes de faïence ! Ici, la grande cheminée aux lanières de fer, çà et là, de vieux meubles bronzés ; une fontaine de cuivre qui jette son éclair fauve dans l'ensemble aux tons adoucis ; des chaises accueillantes, une brave table couverte de sa nappe blanche, et flottant sur tout cela, la saine odeur de l'honnête pain de ménage.

Les maîtres de la maison ont créé à leur image cet intérieur délicieux : c'est tout dire — et lorsqu'on a parcouru du regard la salle si intime, en recevant des souhaits de bienvenue partis du cœur, on se surprend à dire : « Comme il fait bon vivre ici ! »

Dans les ateliers aussi il fait bon vivre, et comme dans la grande salle, on a l'im-



pression d'être en famille. Après avoir jeté un long coup d'œil sur les derniers nés du matin qui ne le cèdent en rien à leurs aînés de l'exposition, pendant que les patrons, vaquant à leurs occupations respectives, j'ai pu me promener — et m'inspirer.

J'ai vu deux tourneurs, Gaspard et Chevan, — Raymond Couplaud, apprenti tourneur, Couplaud, mouleur — en plein travail ; Buchel, mouleur et fourneur expliquant avec verve et précision la venue au monde et la double cuisson des grès du Petit-Massé (1). J'ai vu Joseph Baillet, qui a été lui-même son architecte et s'est construit une « cagna » dans le bois où il extrait la terre ; Tourne, qui prépare l'argile et qui compte modestement 43 ans de service au Petit-Massé ; Pierre Peulot, mécanicien, neveu de Louis Devaux, le charrelier, et enfin Justin Galon qui se multiplie dans l'utile et d'urgent à accomplir.

Ajoutez à ces artisans de loyal travail, dix femmes et jeunes filles (femmes ou filles de ceux-là), qui décorent, vernissent et encraissent sous la bienveillante et maternelle direction de Madame Devoucoux, et vous aurez l'effectif complet du Petit-Massé, qui fait vivre trente-cinq personnes sur les quatre-vingt-quatre habitants du hameau.

Un tel spectacle est réconfortant. Et, pour employer une métaphore un peu hardie, si je pouvais cercler d'un lien d'or les réflexions que j'ai entendues dans cette courbe visière, j'en ferais la plus belle gerbe que se puisse offrir à des Patrons — et je ne manquera pas d'y joindre la grande fleur de mon hommage personnel.

L. MOILLER

LES BOURBONNAIS DE CLERMONT

Fidèle à une tradition maintenant bien établie, l'Amicale Bouronnaise, société des originaires de l'Allier, habitant Clermont-Ferrand, avait convié ses adhérents à une sortie-promenade d'automne qui eut pour cadre les charmes rivaux de l'Allier, à Pont-du-Château.

Le temps était superbe, écrit « l'Avvenir du Puy-de-Dôme », près de 150 convives prirent part à un délicieux déjeuner servi à l'hôtel Beau-Rivage. Ceux qui connaissent la gâtée native et de bon aloi des gens de l'Allier peuvent se faire une idée de l'entrain et de l'animation qui régnaient pendant le repas. Des accessoires de coiffure largement distribués favorisèrent encore cette gaîté.

En dessert, le président M. Duplax, avec les compliments d'usage pour les convives, notamment MM. Brun et Fédit, trésorier et secrétaire, qui ont obtenu récemment des distinctions de la Mutualité, constata une fois la prospérité croissante de la société qui va engendrer bientôt son 500^e adhérent, et pronça à nouveau que de magnifiques fêtes étaient en préparation pour célébrer, l'an prochain, les noces d'argent de la société. Il constata aussi que les œuvres de mutualité, qui sont le but principal de la société, sont également de plus en plus prospères et de plus en plus appréciées.

Un bal très animé, au son de la vielle, suivit le déjeuner et se prolongea jusqu'à l'heure où, à regret, il fallut regagner Clermont.

A LA PEDALE SPORTIVE MACONNAISE

Le Pédale Sportive Mâconnaise clôturera sa saison, brillamment remplie, par son championnat annuel de vitesse.

C'est dimanche prochain 11 octobre que les grès bleus et blancs seront aux prises sur mille mètres.

En même temps et pour encourager les jeunes non licenciés du club, le comité leur fera disputer leur épreuve sur 500 mètres par Sanoé, Sennecé, Mâcon. Départ à 9 heures, au siège.

Le premier prix est une paire de roues offertes par M. Fontupé à La Clayette, lequel ne manque jamais une occasion pour encourager les jeunes ; nous ne saurions trop l'en remercier. Il sera en outre distribué une dizaine de prix. Les concurrents de ces deux épreuves sont priés d'envoyer sans retard leur engagement.

L'ETOILE SPORTIVE NOGENTAISE A AMILLY

La rencontre sur le terrain de foot ball d'Amilly entre la société locale et l'Etoile Sportive Nogentaise s'est terminée par un match nul soit 3 buts à 3. Il est à prévoir que le match revanche qui aura lieu sur le terrain de l'E. S. N. se terminera par la victoire de cette dernière, car sa ligne d'avants est en excellente forme.

UNION SPORTIVE VICHYSOISE (1) CONTRE L'UNION SPORTIVE NIVERNAISE (1)

Contre la première équipe de Nevers, il est sans doute difficile de dire quelle sera la tenue de nos locaux. Le quinze de l'Union Sportive brilla la saison dernière dans ses dernières rencontres. Dimanche dernier, elle fit une belle impression dans la première mi-temps, alors que ses meilleurs éléments donnèrent. Mais, dimanche, aura-t-elle à son service les trois ou quatre joueurs qui faisaient sa force ? Espérons-le, car à ces conditions il y aura du beau sport dimanche.

ALLIER VICHY MOULINS

La Saison

Aujourd'hui vendredi 9 octobre, dans la salle des fêtes, concert, à 15 h. 30 : 1. Mirmar (ouverture) Gagnaire ; 2. Avoude primatière La-combe ; 3. Ispagénie en Aulide (ravotte) Giucki ; 4. Herodiade (fantaisie) Massenet ; 5. Sérénade à Godard. Feuille d'automne Chancier ; 6. L'Étoile de New-York (marche) Paradis.

Etat civil : Naissances. — Maurice Bonvin, rue Neuve, 131 ; Simone Corre, rue de Veruon, 28 ; Jacqueline Colombier, avenue de France ; Jacques Thuillon, rue Girard, 15 ; Jacques Vitières, à Nice ; Roger Méanant, rue Marchal-Péan, 28 ; Yvonne Jugnot, rue des Ecoles, 2 - Geneviève Gros, rue Charlot, 9.

Publications de mariages. — André Déta, employé de commerce à Moulins, et Marie-Louise Marchand, boulevard Gérard, 48 ; Pierre Duing, employé au Grand Casino, rue de l'Est, et Pauline Déguante, couturière, rue Voltaire, 18 ; Henri Lécroix, agent d'affaires, rue Serin, 15, et Adrienne Aycalin, rue Roovere, 20 ; Jean Rostan, lapissier, avenue Victoria, 78, et Éléonore Garemier, employée à la Compagnie Fermière, boulevard du Congo, 5 ; Léon Réry, industriel à Bois-Colombes, et Germaine Grosjean, rue Jean-Jaurès ; Jacques Démissier, cuisinier, rue d'Allier, et Martine Saint-Girons, couturière, rue Forestier, 36 ; Augustin Azzopardi, marchand forain à Bons Aigéris, et Claudine Favoret, ménagère, boulevard de l'Hôpital, 9 ; Claudius Charmon, boulanger, boulevard Gambetta, 55, et Marguerite Peronnet, employée à la Compagnie Fermière, boulevard Gambetta, 65.

Mariages. — Marius Lantat, chaudronnier, rue Capelle, 33, et Marie Brosson, rue de Paris, 68 ; Raoul Jourdan, élève pharmacien, rue Charasse, 10, et Suzanne Labatard, artiste peintre, avenue des Célestins, 66 ; Eugène Difi, employé au P.-L.-M., et Adrienne Lanier, giletière, rue Bellin, 15 ; Victor Postel, charpentier, boulevard Gambetta, 28, et Antoinette Sedion, rue des Trois-sœurs ; Georges Aumaitre, jardinier, boulevard Dénier, 38, et Paulette Mazeron, employée à la Pastillerie, boulevard Dénier, 38 ; Jean Ferval, maître d'hôtel, à Orléans, et Berthe Ossadit, femme de chambre à Thiers (Puy-de-Dôme) ; Pierre Calcar, employé d'hôtel, rue Georges-Clemenceau, et Annette Gay-Pellier, à Spéracelles-Saint-Paul (Loire) ; Joseph Corbi, employé d'un hôtel à Niort, et Marie-Louise Bibi, employée d'hôtel à Fatroux (arn-et-Garonne).

Décès. — Adrien Dentre, ancien épicer, rue du Marché ; Mathilde Balandreaux, 71 ans, épouse de Étienne Racat, rue d'Allier, 13 ; Pégie Biry, 64 ans, divorcée de Désiré Civeau, rue Bétel ; Josephine Driford, 49 ans, épouse de Philippe Rambaud, au Breuil ; Jeanne Mariz, 30 ans, institutrice, veuve de Antoine Benediti, à Ferryville (Tunisie) ; Célestin Lardonnais, 46 ans, journaliste, hospice civil.

UN CULTIVATEUR GRIEVEMENT BLESSE PAR UNE AUTO

Mercredi soir, vers 9 heures, un cultivateur d'Escuroles, Jean Bellot, 55 ans, a été renversé, à proximité de cette localité, par une automobile conduite par M. Léger, pharmacien à Vichy.

Bellot fut grièvement atteint sur tout le corps. M. Léger le transporta lui-même avec sa voiture à l'hôpital civil de Vichy.

On désespère de le sauver.

CUSSET LA FERMETURE DES BOULANGERIES BOUCHERIES ET CHARCUTERIES

Le maire rappelle que les arrêtés préfectoraux des 17 et 22 octobre 1924, ordonnant la fermeture des boulangeries, boucheries et charcuteries, reprennent leurs effets dès la fin de la saison thermique de Vichy.

En conséquence, ces établissements seront fermés le lundi de chaque semaine, à compter du 12 courant, à l'exception de ceux qui ont été autorisés par le maire de Vichy.

Le public est donc prié de s'approvisionner dans la journée du dimanche pour la journée du lendemain.

SAINTE-GERANDE-DE-VAUX

Arrestation. — Les gendarmes de Neuilly-le-Réal ont arrêté à Saint-Gerand-de-Vaux, pour défaut de carnet anthropométrique et ivresse, Eugène Laporte, 49 ans, forgeron, originaire de Tréban.

LE REMONTAGE DE JAQUEMART

Hier matin, le spécialiste envoyé par la maison Hilaire, de Paris, a commencé le remontage de Jacquemart. On compte que ce travail durera une dizaine de jours.

Le retour du doyen sera fêté par la municipalité le même jour qu'on recevra officiellement les sociétés musicales locales qui ont obtenu au concours de Vichy les brillants succès que l'on sait.

Le Maire de Moulins informe MM. les hôteliers de la ville qui désirent se charger de l'entretien de Jacquemart, qu'ils devront adresser leurs propositions sous forme de soumissions cachetées, avant le mardi 13 octobre courant, 4 heures du soir, au sous-secrétariat de la Mairie.

Prendre connaissance du cahier des charges au Secrétariat de la Mairie à partir de ce jour.

Automobilistes, attention ! — L'article 1^{er} de l'arrêté municipal du 1^{er} septembre 1922, limite à 10 kilomètres la vitesse horaire des automobiles dans la traversée de la ville.

Cette prescription, la police est résolue à la faire respecter, et elle a commencé par dresser contrairement à un automobiliste de Valence (Drôme), qui, au carrefour des rues de l'Horloge et d'Allier, faisait environ vingt kilomètres à l'heure.

Une ballade à l'eul. — La police recherche le nommé Pierre Curran, 27 ans, qui s'étant payé une ballade à travers à Bressolles, s'esquiva au moment de régler le prix de la course, se montant à 15 francs.

Les temps. — Hier, temps couvert, doux. Le thermomètre indiquait à 7 heures, 13° ; à midi, 15° ; maxima, 17° ; minima, 12° ; baromètre, 768 m/m.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Bardet, 23 cours de Russie, une bague ; par Mlle Ray, 50, rue des Garceaux, une paire de petits ciseaux ; par M. Bonnet, 88, rue de Bourgogne, une bague ; par M. Bourcier, au lycée Banville, une fourrure.

Un stylo a été trouvé lundi aux Batallots. Le réclamer à M. Jugeat, 17, rue Philippe-Thomas.

Les Anciens de la rue Louis-Blanc. — L'Association des anciens élèves de l'école de la rue Louis-Blanc a constitué comme suit son bureau pour 1925-1926 : Président : M. Marion ; vice-présidents : MM. James et Antoine Larne ; secrétaire : M. Thomas ; secrétaire-adjoint : M. Péronneau ; trésorier : M. Bisson ; trésorier-adjoint : M. Bonneau ; délégués à l'Université : MM. Chevalier, Demaché, Miron.

La fête annuelle de l'association aura lieu au théâtre, dans la première quinzaine de novembre.

Ecole municipale de dessin. — Communication. — Les apprentis et élèves qui désirent suivre les cours de dessin peuvent se faire inscrire tous les jours, de 19 h. 45 à 20 h. 15, à l'école de dessin, passage Morel, 1^{er} étage.

Il est rappelé que l'école municipale de dessin a pour but d'enseigner aux apprentis, les notions de dessin artistique et industriel, indispensables à l'exercice de leur profession.

ALLIER MOULINS

Les examens d'apprentis pâtisseries

Les épreuves d'apprentis pâtisseries-concours du Centre-Est ont eu lieu mercredi à Moulins, sous la présidence d'honneur de M. l'inspecteur départemental du travail et de la main-d'œuvre, M. Jacob, président d'honneur du syndicat des pâtisseries.

La partie théorique et écrite eut lieu le matin dans les salons de l'hôtel du Dauphin, et la partie pratique dans les laboratoires de M. Agogue, rue Voltaire.

Les candidats ont répondu intelligemment aux questions posées par la commission mixte de patrons et ouvriers, et ont évolué avec aisance, après-midi, autour des « tours » et fourneaux des pâtisseries.

A 17 heures, dans l'ancienne salle des mariages de l'hôtel de ville, sous gracieusement à la disposition des organisateurs par la municipalité, eut lieu la distribution des récompenses, sous la présidence de M. le maire de Moulins, qui avait à ses côtés M. le docteur, chef de division à la préfecture, représentant M. le préfet de l'Allier ; M. l'inspecteur départemental du travail ; M. Charpy, membre de la chambre de commerce de Moulins-Lapalisse, représentant le commerce de Moulins ; M. Darfour, président de l'Association industrielle et commerciale de Moulins et était entouré des jeunes apprentis, de la commission ainsi qu'un grand nombre de pâtisseries de toutes les localités formant le Syndicat.

Tout à tour prirent la parole : M. Jacob, M. l'inspecteur du travail, M. Baer, M. Charpy et M. le maire, qui exprimèrent tout l'intérêt que nous ont ces épreuves tant au point de vue professionnel qu'au point de vue général, et que de sages conseils aux lauréats félicitant les organisateurs ainsi que le Syndicat de l'œuvre entreprise, pour laquelle ils s'imposent de sacrifier de temps et d'argent afin de former des ouvriers dignes du rang mondial de la pâtisserie française.

Voici les palmarès établi à la suite de ce concours : 1^{er} prix, Séverin Baud, apprenti de M. Rigaud de Vichy, 300 fr., prix du Syndicat et un volume Omnia agricole, offert par le ministre du travail.

2^e Emile Mondange, apprenti de M. Verelle, de Paray-le-Monial ; 150 fr., prix offert par la chambre de commerce de Moulins et la section du Charolais, et un volume, Dictionnaire Larousse, offert par le ministre du travail.

3^e Joseph Fournier, apprenti de M. Agogue, de Moulins ; 120 fr., prix offert par la chambre de commerce de Moulins et la section Montluçon-Commeny, et un volume, Dictionnaire Larousse, offert par le ministre du travail.

4^e Louis Olivier, apprenti de M. Tachon, de Paray-le-Monial ; 100 fr., prix offert par l'Union industrielle et commerciale de Moulins, et un volume offert par le sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique.

5^e Maxime Chaimin, apprenti de M. Georges, de Saint-Pourçain-sur-Siouze ; 100 fr., prix offert par un « anonyme zélé », et un grand couteau.

6^e André Doudeau, apprenti de M. Souverain, de Nevers ; 90 fr., prix offert par la chocolaterie Aulieux et la section de Saint-Pourçain-sur-Siouze, et un grand couteau offert par la chambre de commerce de Nevers.

7^e Francis Caillat, apprenti de M. Garçon, de Bourbon-Archambault ; 80 fr., prix offert par la section de Moulins et celle de Montluçon-Commeny, et un volume, Dictionnaire Larousse, offert par le ministre du travail.

8^e Georges Prétel, apprenti de M. Lagrange, de Montchanin-Mimes ; 60 fr., prix offert par la section de Moulins, et un couteau.

9^e Claudius Lepanache, apprenti de M. Fabre, de Moulins ; 50 fr., prix offert par la ville de Moulins, et une pipe.

10^e Jean Michel, apprenti de M. Arthru, de Gueugnon ; 50 fr., prix offert par la chocolaterie d'Allier.

11^e Louis Gichenet, apprenti de M. Desbrosses, de Montcaux-Mimes ; 50 fr., prix offert par la section Vichy-Cusset.

12^e Maxime Maillefer, apprenti de M. Sarve, de Vichy ; 50 fr., prix offert par la section de Vichy-Cusset.

13^e Camille Huguel, apprenti de M. Guillermin de La Machine ; 50 fr., prix offert par la section de Vichy-Cusset.

14^e Robert Léger, apprenti de M. Boulin, de Moulins ; 50 fr., prix offert par la section de Nevers.

15^e Lucien Gelbon, apprenti de M. J. Désormière, de Montluçon ; 50 fr., prix offert par la section de Nevers.

16^e Emile Massacré, apprenti de M. Domati, de Cusset ; 50 fr., prix offert par la chocolaterie Schaal.

Automobilistes, attention ! — L'article 1^{er} de l'arrêté municipal du 1^{er} septembre 1922, limite à 10 kilomètres la vitesse horaire des automobiles dans la traversée de la ville.

Cette prescription, la police est résolue à la faire respecter, et elle a commencé par dresser contrairement à un automobiliste de Valence (Drôme), qui, au carrefour des rues de l'Horloge et d'Allier, faisait environ vingt kilomètres à l'heure.

Une ballade à l'eul. — La police recherche le nommé Pierre Curran, 27 ans, qui s'étant payé une ballade à travers à Bressolles, s'esquiva au moment de régler le prix de la course, se montant à 15 francs.

Les temps. — Hier, temps couvert, doux. Le thermomètre indiquait à 7 heures, 13° ; à midi, 15° ; maxima, 17° ; minima, 12° ; baromètre, 768 m/m.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Bardet, 23 cours de Russie, une bague ; par Mlle Ray, 50, rue des Garceaux, une paire de petits ciseaux ; par M. Bonnet, 88, rue de Bourgogne, une bague ; par M. Bourcier, au lycée Banville, une fourrure.

Un stylo a été trouvé lundi aux Batallots. Le réclamer à M. Jugeat, 17, rue Philippe-Thomas.

Les Anciens de la rue Louis-Blanc. — L'Association des anciens élèves de l'école de la rue Louis-Blanc a constitué comme suit son bureau pour 1925-1926 : Président : M. Marion ; vice-présidents : MM. James et Antoine Larne ; secrétaire : M. Thomas ; secrétaire-adjoint : M. Péronneau ; trésorier : M. Bisson ; trésorier-adjoint : M. Bonneau ; délégués à l'Université : MM. Chevalier, Demaché, Miron.

La fête annuelle de l'association aura lieu au théâtre, dans la première quinzaine de novembre.

ALLIER MOULINS

La Saison

Aujourd'hui vendredi 9 octobre, dans la salle des fêtes, concert, à 15 h. 30 : 1. Mirmar (ouverture) Gagnaire ; 2. Avoude primatière La-combe ; 3. Ispagénie en Aulide (ravotte) Giucki ; 4. Herodiade (fantaisie) Massenet ; 5. Sérénade à Godard. Feuille d'automne Chancier ; 6. L'Étoile de New-York (marche) Paradis.

Etat civil : Naissances. — Maurice Bonvin, rue Neuve, 131 ; Simone Corre, rue de Veruon, 28 ; Jacqueline Colombier, avenue de France ; Jacques Thuillon, rue Girard, 15 ; Jacques Vitières, à Nice ; Roger Méanant, rue Marchal-Péan, 28 ; Yvonne Jugnot, rue des Ecoles, 2 - Geneviève Gros, rue Charlot, 9.

Publications de mariages. — André Déta, employé de commerce à Moulins, et Marie-Louise Marchand, boulevard Gérard, 48 ; Pierre Duing, employé au Grand Casino, rue de l'Est, et Pauline Déguante, couturière, rue Voltaire, 18 ; Henri Lécroix, agent d'affaires, rue Serin, 15, et Adrienne Aycalin, rue Roovere, 20 ; Jean Rostan, lapissier, avenue Victoria, 78, et Éléonore Garemier, employée à la Compagnie Fermière, boulevard du Congo, 5 ; Léon Réry, industriel à Bois-Colombes, et Germaine Grosjean, rue Jean-Jaurès ; Jacques Démissier, cuisinier, rue d'Allier, et Martine Saint-Girons, couturière, rue Forestier, 36 ; Augustin Azzopardi, marchand forain à Bons Aigéris, et Claudine Favoret, ménagère, boulevard de l'Hôpital, 9 ; Claudius Charmon, boulanger, boulevard Gambetta, 55, et Marguerite Peronnet, employée à la Compagnie Fermière, boulevard Gambetta, 65.

CHOCOLAT SURFIN À CROQUER
QUALITÉ INIMITABLE
Lait Lait & Café Fondant



Belga Poulain

CYCLISTES !!!
SUIVEZ LE PROGRÈS
ÉCLAIREZ VOUS ÉLECTRIQUEMENT
COMME LES AUTOS
AVEC
L'ALTERNACYCLES
APPAREIL D'ÉCLAIRAGE
LE PLUS PUISSANT
Se pose en 1 minute sur tous vélos
EN VENTE PARTOUT
L. ROSENGART
21, Champs-Élysées - PARIS



- Ah ! quel plaisir de vous rencontrer, j'allais oublier d'acheter mon charbon de Belloc.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 4 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 fr. 75.

Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Amilcar
La Voiture supérieure entre toutes
La moins chère à qualité égale
Tous les modèles livrables DE SUITE à l'Agence

GARAGE J.-N. VINCENT
à ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE (Allier)

Electricité Générale
Éclairage et démarrage des autos
CHARGE D'ACCUMULATEURS
Réparations de magnétos de toutes marques
JACQUART-BACHELIER
3, rue Thévenot
Près la Croix des Pèlerins, NEVERS

VIN
Naturel, 250 francs la pièce de 15 litres.
Port, régie, fût compris. Ech. 1 fr. 50. Raymond GAUSSEN, Sommières (Gard).

GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS
Veuve Joseph BUVAT
Paul BUVAT, Successeur

Grand Choix de Meubles
DE TOUTES CATEGORIES
Installations Complètes

Doit sa réputation à sa fabrication irréprochable et à ses prix de fabricants.

Votre Visite est attendue
32, Rue de Paris, 32
Tél. 1-18 MOULINS R.C. 796

ARRACHEURS de POMMES DE TERRE
BROYEURS de TUBERCULES - COUPES-RACINES de TOUTES MARQUES
ECREMEUSES MARQUE LUTECIA

GIRAULT-LECAS
Maison THEVENIN, à Champeley (Nièvre)

GARAGE MODERNE
A LUZY (Nièvre)

Agence Exclusive :
CITROEN & ROLLAND-PILAIN

Membre de l'« A »
Téléphone : 34.

"STOCKS"
A. SAUJOT
13, Rue de Remigny, NEVERS

CHAUSSURES ET CONFECTIONS
VÊTEMENTS DE TRAVAIL
SOLDES EN TOUS GENRES

L'OPTIQUE est une science

MYOPES ou PRESBYTES

en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.

AUX LUNETIERS

G. DEPALLE & P. MUS
OPTICIENS
27, Rue d'Allier, MOULINS

AUTOMOBILISTES!
- La Compagnie de Recaoutchoutage -
61, Rue de Nièvre, NEVERS
PLUSIEURS USINES ET AGENCES EN FRANCE
Siège Social : PARIS

VOUS GARANTIT 70 % D'ECONOMIE
SI VOUS LUI CONFIEZ VOS PNEUS USAGES
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis
R. C. Nevers 560 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN

FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques)
MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE
LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITÉ ÉGALE

A la Ville du Puy
M^{lle} L. CRÉTEAUX
18, rue de Remigny, Nevers (Nièvre)

ARMES ET MUNITIONS
Emile DUMAS FABRICANT BREVETE ET DIPLOME

40
Ech. du Commerce
NEVERS

Seul concessionnaire pour la Région des Fusils DARNE, HERMETIC et HELICODOG
ATELIER SPECIAL DE REPARATIONS
Mise au point des crosses, à la conformation du tireur
Envoi des tarifs sur demande
Téléphone 1-53

Pour trouver un GRAND ASSORTIMENT EN LAINAGE, il ne faut pas chercher, adressez-vous de suite

Au Fouillis des Dames
19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

où il existe un CHOIX DES PLUS IMPORTANTS
Gilets pour Dames et Fillettes, casaque, robes Dames, Fillettes et Enfants. Costumes Garçonnets, écharpes laine des Pyrénées, chemises américaines.
Pour Hommes : beau choix de chemises, cravates, cache-cols, jersey soie, chaussettes, etc., etc.
Magasin ouvert dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi. ENTREE LIBRE

NOIX & CERNEAUX CONCASSEURS ET TROIS PERFECTIONNES, FARGE, constructeur, VINAY (Isère).

Fourrures-Pelleteries
N'oubliez pas pour vos achats de FOURRURES de vous adresser à
G. PETIT-RENAUD-DEJOUX
Nevers, 36, Avenue de la Gare, 36, Nevers

Maison de Confiance qui vu ses prix modérés vous donnera toute satisfaction

AU PETIT LOUVRE
56, Rue de Nièvre, NEVERS

Rendez-nous visite avant de faire vos Achats, vous constaterez la Modicité de nos prix en :

SACS DE DAME
BARETTES HAUTE NOUVEAUTÉ
FANTAISIE POUR GÂDEAUX

ARTICLES DE MENAGE
Potence, Poterie, Porcelaine, etc.
LAINE A TRICOTER

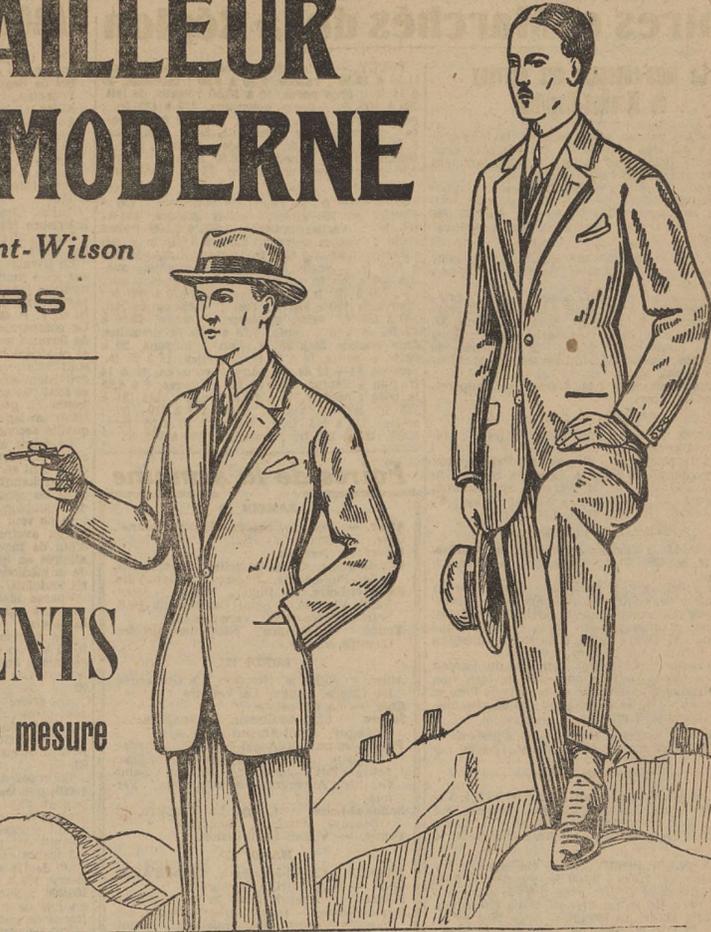
GRAND CHOIX DE JOUETS
VENDUS A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

AU TAILLEUR MODERNE

9, Place Président-Wilson
NEVERS

Les plus considérables assortiments en

VÊTEMENTS
Tout faits et sur mesure
POUR HOMMES JEUNES GENS & ENFANTS



Pour HOMMES

PARDESSUS, forme droite ou croisée nuances variées	250	195	150 et 95
PARDESSUS RAGLAN, droit ou croisé doublé mi-corps, envers écossais	225	175	125 et 99
MANTEAU GABARDINE coloris nouveaux	225	195	145 et 95
IMPERMEABLE, en tissu caoutchouté, gris, noir ou teintes mode	175	150	125 et 85

Pour HOMMES

COMPLET VESTON, dernière mode draperies toutes nuances	250	195	175	125 et 89
PANTALON Fantaisie, nombreuses dispositions	59	49	39 et 29	
MANTEAU ou PARDESSUS en tissus fantaisie	120	95	89	69 et 49
COSTUME NORFOLK, modèles élégants	99	79	59 et 49	

Clos d'Equarrissage de Decize
M^{me} Veuve THOMAS
Faubourg Saint-Privé, DECIZE

Entièrement rapide de tous animaux morts ou hors d'usage
Paiement comptant suivant valeur
FABRIQUE D'ENGRAIS

Télog. : THOMAS, Equarrissage, Decize
Téléphone : 54, Decize

Ouvrez l'Œil!
SEULE !!!
La Maison MICHAUD Clément

Grande-Rue
LA GUERCHÈRE-SUR-L'AUBOIS (Cher)
ancien fabricant d'horlogerie et d'optique
Vous offre CARILLONS, PENDULES, REVEILS, MONTRES, etc., garantis sur facture.

Pour vos réparations demandez-le ; il est toujours à votre service.
Il est opticien spécialiste, et possède un grand assortiment de lunetterie médicale.

Le Gérant : JOYET DE MAUSEO
Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers

La Cure d'Automne

Il est un fait reconnu, qu'à l'AUTOMNE comme au printemps, le Sang, dans le corps humain, suit la même marche que la sève chez la plante, aussi entendez-vous tous les jours dire autour de vous : « J'ai le sang lourd. » Il est donc de toute nécessité de régulariser la Circulation du sang, d'où dépendent la vie et la santé. Il faut faire une petite cure de six semaines environ avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

C'est surtout chez la Femme que cette nécessité devient une loi. En effet, la Femme est exposée à un grand nombre de maladies, depuis l'âge de la Formation jusqu'au Retour d'Age, et nulle ne doit ignorer que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus, est toujours employée avec succès contre les Maladies intérieures : Métrites, Fibromes, mauvaises suites de Couches, Tumeurs, Hémorragies, Pertes blanches ; elle régularise la circulation du Sang, les époques douloureuses, en avance ou en retard, fait disparaître les Vertiges, les Etourdissements, les Maladies de l'estomac, de l'intestin et des Nerfs.

Son action bienfaisante contre les différents Malaises et Accidents du RETOUR d'Age est reconnue et prouvée par les nombreuses lettres élogieuses qui nous parviennent tous les jours.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DU-MONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flac. : 7 fr. 75

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.



Fabrique Spéciale de Paletots de Chèvre Suisse
PREVOST-MARÉCHAL
Fourreur-Spécialiste
12, Rue La Fayette, NEVERS -- Téléphone 1-42

GRAVATES, ÉCHARPES ET MANCHONS
Pour Dames, Fillettes et Enfants

Le plus GRAND CHOIX
Renard Argenté, bleu, Pékans, Vison Canada
Hermine, Murrel, Putois, Astrakan
Kolinsky, Petit-Gris, etc.

Vêtements de Dames, Modèles exclusifs